



Renouvellement de votre licence **SAISON 2024-2025**

DOCUMENTS A FOURNIR :

Pour renouveler votre licence vous devez transmettre dès maintenant :

- Votre cotisation soit :
 - En ligne par carte bancaire via HELLOASSO
 - Virement sur le compte du NBFC (RIB ci-joint)
 - Chèque à l'ordre de NBFC (encaissé en septembre)
(Possibilité de régler par 3 chèques encaissés sur 3 mois)
- Un chèque de caution de 30 € (licenciés jouant en catégorie « Senior »)
- L'autorisation parentale (joueurs mineurs)

Dès réception de ces documents vous recevrez un mail de la FFF pour valider votre licence et joindre en ligne les pièces demandées (photo, certificat médical...).

Important : Les engagements des équipes doivent se faire pour le 1^{er} juillet 2024, merci de renouveler votre licence avant le 30 juin 2024.

MONTANT DE LA COTISATION :

Catégorie/année de naissance	Si réglée avant le 30 juin 2024	Si réglée après le 30 juin 2024
Senior (2004 à 1990)	135 €	150 €
Vétérans (nés avant 1990, de 1989 à...)	110 €	125 €
Futsal	100 €	115 €
Foot loisirs	70 €	85 €
Senior-U20-U19-U18 + Futsal	205 €	220 €
Vétérans + Futsal	180 €	195 €
Foot en marchant	30 €	30€
U6-U7-U8-U9 (2019-2018-2017-2016) dès 5 ans	105 €	120 €
U10-U11-U12-U13 (2015-2014-2013-2012)	120 €	135 €
U14-U15-U16-U17 (2011-2010-2009-2008)	125 €	140 €
U18-U19-U20 (2007-2006-2005-)	135 €	150 €

Si plusieurs inscriptions par famille pour les catégories «jeunes» uniquement de 2008 à 2019 :
Remise de 10 € par inscription à partir de la seconde.

Déposer ou adresser votre cotisation et autorisation parentale dans les boîtes à lettres de :

- Joël SOURDIN 13 Rue Hector Berlioz 35530 NOYAL S/ VILAINE (06 20 11 61 32) secretariat@noyalbrecefc.com
- Jérôme GENOUEL 56 Rue du Rocher 35530 BRECE (06 63 46 15 62) secretariat@noyalbrecefc.com

Rappel : L'adhérent(e) ou son représentant légal, qui signe la demande de licence s'engage à prendre connaissance et à respecter les règlements et la charte du club en ligne sur le site du club (<http://www.noyalbrecefc.com/>)



S'il manque une seule pièce au dossier

si la cotisation n'est pas réglée et si le chèque caution n'est pas déposé

Votre licence ne sera pas demandée à la FFF !!!

Pas d'entraînement de début de saison sans licence validée et dossier complet !!!!